

Après les fêtes, recyclez vos coquilles d'huîtres



Votre commune participe à l'opération de collecte de coquilles d'huîtres, venez les déposer à :

LA CHATAIGNERAIE

Collecte le 26 décembre et le 2 janvier
De 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00

Lieu de collecte :

Atelier communal
Rue des Jacobins



Collecte d'huîtres uniquement :
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté. Seules les coquilles vides des autres fruits de mer comme les bigorneaux ou les bulots pourront être tolérées.

ScOm
EST-VENDÉEN
La collecte
des déchets

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de
de votre commune ou sur www.scom85.fr